



29^{EME} TROPHEE DU METRO

Les courses

La section ski de l'USMT organise en janvier 2019 son 29ème Trophée du METRO aux Menuires. Un Slalom Géant en 2 manches le samedi 12 janvier 2019 et un Slalom en 2 manches le Dimanche 13 janvier (programme pouvant être modifié en fonction des conditions météo et d'enneigement). Les courses sont homologuées et disputées selon les règlements en vigueur de la Fédération Française de Ski. Chaque concurrent doit être titulaire de la licence FFS 2018/2019 délivrée par le club qu'il représente.

La section ski de l'USMT décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents qui pourraient survenir aux coureurs et aux officiels pendant les entraînements et les compétitions. Ce programme est susceptible d'être remis en cause du fait des conditions météorologiques entre autres. La Direction Technique des courses sera assurée par un délégué technique F.F.S du Comité de Ski IdF & NO. Le contrôle des portes sera effectué par l'organisation du club des sports de la station.

Ordre de départ

Le tirage au sort se fera durant le comité de courses en présence d'un représentant de chaque Club engagé et du délégué technique F.F.S, dans un lieu choisi par l'organisateur. Sauf décision contraire par le Jury à l'issue de la 1ère manche si les conditions l'exigent, le BIBO de la 2ème manche sera systématiquement effectué sur 30 coureurs, ou tous les coureurs s'ils sont moins de 30 au départ.

NOUVEAUTE 2019 : il est adopté dans chaque manche de faire partir dans un premier groupe les concurrents MASTERS VETERANS (55 ans ou plus) respectivement dans chacune des courses Dames et Hommes, sauf si leur classement en Points FFS est inférieur à 150. Le Départ de ce premier groupe sera organisé par sous catégories d'âges dans l'ordre des plus anciens aux plus jeunes. La 2ème manche prévoit de faire partir chaque sous-catégorie dans l'ordre inverse du résultat de la 1ère manche.

Résultats

Les résultats seront établis de la façon suivante :

- un classement individuel à chaque épreuve
- un classement par équipe mixte sur chaque épreuve : sur 3 personnes dont au moins un homme et une femme. Ce classement sera fait sur un classement type coupe du monde (points attribués en fonction de la place) et non sur les temps

Programme du week-end (sous réserve)

Samedi 12 janvier 2019

9h15 : Reconnaissance du Slalom géant, en dehors du tracé.

10h00 : Départ de la 1ère manche du Slalom Géant, suivit de la 2nd manche.

Proclamation des résultats du Slalom Géant, et remise des médailles, coupe dans l'aire d'arrivée.

A l'issue du géant un apéritif sera offert aux participants.

